

Comment adapter la convention d'interdiction des armes chimiques au terrorisme chimique ?

Titre(s) : Comment adapter la convention d'interdiction des armes chimiques au terrorisme chimique ?
[Texte imprimé] / Sébastien Fabre ; [sous la direction de] Eric Heller, Nicolas Kasprzyk, Erik Marzolf

Auteur(s) : Fabre, Sébastien

Autre(s) responsabilité(s) : Heller, Eric (Directeur de thèse)
Kasprzyk, Nicolas (Directeur de thèse)
Marzolf, Erik (Directeur de thèse)
Collège interarmées de défense Paris 2525

Editeur, producteur : [Paris] : Collège interarmées de défense, 2007

Description matérielle : 1 vol. (38 p.) : cartes ; 30 cm

Classification décimale Dewey : 358.341

Note(s) : Mémoire présenté dans le cadre du séminaire " Prolifération des armes de destruction massive".

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 34-37

Note de thèses et écrits académiques : Mémoire de fin d'études Géopolitique 2007 Paris, Collège interarmées de défense

Résumé ou extrait : Entrée en vigueur le 29 avril 1997, la Convention d'interdiction d'armes chimiques (CIAC) avait pour objectif de faire disparaître la menace chimique. Mais il ne s'adressait qu' aux Etats, aucune disposition n'étant prévue pour la menace terroriste. La prochaine session spéciale de revue de la CIAC qui aura lieu en 2008 devra remédier à ses lacunes.

Sujet - Nom commun : Armes chimiques -- Contrôle -- Vérification
Convention sur l'interdiction et l'élimination des armes chimiques (1993)

Adresse électronique et mode d'accès : https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/2007_memoire_CIAC_terrorisme_chimique_Fabre.pdf